



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – DM 2024-002

AVIS PUBLIC est par la présente donné de ce qui suit :

Lors de la prochaine séance du conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville se déroulant le 11 juin 2024 à 20h00 à l'hôtel de ville situé au 121, rang Cyr, les membres du conseil statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure No. DM 2024-002

Propriétaires : M. Simon Carrière, demande sur procuration par M. Éric Poirier (promettant-acheteur)

Adresse : 6, rue Joanie

Zone : R-201

Nature de la demande : La demande vise à autoriser la construction d'un troisième (3^e) bâtiment accessoire, plus particulièrement d'une remise, d'une superficie de 41,8 m², alors que le Règlement de zonage prévoit que le nombre maximal de deux (2) bâtiments accessoires isolés est autorisé par bâtiment principal et que la superficie des remises et cabanons ne peut dépasser 18,6 m².

Lors de cette séance, le conseil municipal entendra toute personne qui souhaite s'informer ou donner son avis sur cette dérogation mineure.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 23^e jour de mai 2024.

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente sous mon serment d'office, avoir affiché l'avis public ci-haut à l'hôtel de ville, sur les plateformes de communication ainsi que sur le site internet de la municipalité en conformité avec le règlement relatif aux avis publics entre 15 heures et 18 heures ce 23^e jour de mai 2024.

Nancy Corriveau

Directrice générale et greffière-trésorière

Hôtel de ville

121, Rang Cyr, Saint-Cyprien-de-Napierville, Québec J0J 1L0

Tél. : 450-245-3658 Fax :450-987-0165

Info@st-cypriendenapierville.com